



**vous propose une formation de :**

## **« Steward à cheval »**

**Unique en Belgique !!!**

### **Le stewarding équestre : qu'est-ce que c'est ?**

Le steward à cheval ou steward équestre est un cavalier qui remplit le même rôle que ses collègues stewards et hôtesse à pied. Son rôle est d'accueillir le public, le renseigner, le guider, voire l'informer ou lui transmettre certaines informations comme le fait qu'il ne peut pas accéder à l'endroit qu'il souhaite par tel ou tel chemin, qu'il ne peut rester stationner à l'endroit x ou y, ... Contrairement à son collègue à pied, le steward à cheval qui remplit une fonction de « parking boy » peut plus facilement et rapidement visualiser les places restantes, le nombre de véhicule, ... et surtout, parcourir des kilomètres sur l'ensemble de sa prestation sans trop se fatiguer puisque c'est, rappelons-le, le cheval qui marche surtout. Dans toutes ces missions de visibilité et d'observation, le steward à cheval profite, non seulement d'une position haute qui lui permet de voir loin, mais aussi d'être vu de loin, surtout, il tire tous les avantages d'une « patrouille à progression lente ». Cette terminologie est celle utilisée pour tous les acteurs de terrain qui se déplacent à faible allure : de façon pédestre, en vélo, roller, ... LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE [www.chevaux-services.be](http://www.chevaux-services.be)

### **Les débouchés :**

De très nombreuses entreprises font aujourd'hui appel à du stewarding pour la gestion de l'accueil, la gestion des parkings et flux de circulation, l'information au public et la prévention des accidents. Il ne serait donc pas étonnant de voir fleurir cette nouvelle forme de stewarding dans les événements culturels, parcs d'exposition, festivals, manifestations sportives (exemple : Spa Francorchamps) ..... LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE

### **La formation :**

La formation comporte 156 heures.

Les cours se donnent à raison d'une journée par semaine (parfois 2 ou par demi-journée – généralement les samedis – dimanches ou jours fériés) et s'étalent donc sur 4 mois maximum.

Cette formule permet de pouvoir suivre la formation tout en continuant ses activités professionnelles ou ses études. ... LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE

**Le programme :** LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE

### **Les formateurs :**

Tous nos formateurs sont moniteurs brevetés d'Etat (ADEPS) en équitation. Certains sont policiers à cheval, juristes, en criminologie, en psychologie, LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE

### **Modalités pratiques :**

L'ensemble des cours sont dispensés aux Ecuries du Bois de Baure (Gembloux – Namur).  
Il n'est pas nécessaire d'avoir son propre cheval pour participer à la formation.

### **Conditions d'admission et tarif :**

Avoir 18 ans (possibilité dès 16 ans avec autorisation des parents).

Le coût de la formation est fixé à **2680 €** TVA comprise (avec ou sans son cheval).

Ce montant pourra être échelonné comme suit :

- 680 € d'acompte à l'inscription.
- 500 € à la fin du 1<sup>er</sup> mois de formation.
- 500 € à la fin du 2<sup>ème</sup> mois de formation.
- 500 € à la fin du 3<sup>ème</sup> mois de formation.
- 500 € à la fin du 4<sup>ème</sup> mois de formation.

**La formation débutera en mars 2016 et se terminera fin juin 2016**

Un diplôme sera remis à chaque participant.